

**TERMES DE REFERENCE DE L'ATELIER DE MISE EN PLACE
D'UNE COMMUNAUTE SENEGALAISE DE PRATICIENS DE LA GESTION
AXEE SUR LES RESULTATS DE DEVELOPPEMENT (SenCoP/GRD)**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La fin des années 90 a été marquée par une prise de conscience de plus en plus accrue de la nécessité de changer la prise en charge de la réduction de la pauvreté dans le monde et d'adopter une approche plus efficace. De plus en plus, les partenaires au développement de même que les pays bénéficiaires constatent l'inefficacité de l'aide publique au développement. En effet, (i) celle-ci n'atteint pas systématiquement les populations ciblées, (ii) elle ne s'aligne pas à la planification au développement, (iii) elle affaiblit la responsabilité politique des autorités pour les interventions, (iv) elle n'apporte pas les effets escomptés et (v) elle entraîne de multiples procédures longues et coûteuses.

Les dirigeants des divers Etats, donateurs comme bénéficiaires, ont matérialisé cette prise de conscience collective par des décisions consensuelles lors de différentes rencontres au plus haut niveau.

La Déclaration de Paris entérinée lors du Forum de haut niveau sur l'harmonisation et l'efficacité de l'aide, tenu en mars 2005, a défini des indicateurs mesurables afin de pouvoir évaluer les progrès vers les objectifs fixés.. Elle repose sur les cinq (5) principes suivants : (i) l'appropriation de l'aide par les pays partenaires ; (ii) l'alignement des donateurs aux priorités du pays bénéficiaire ; (iii) l'harmonisation des actions des donateurs ; (iv) la gestion axée sur les résultats et non sur les activités et les intrants et (v) la responsabilité mutuelle des donateurs et des pays partenaires.

Dans la perspective d'une mise en œuvre efficace de cette déclaration, deux ateliers régionaux ont été organisés par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et les gouvernements du Burkina Faso et de l'Ouganda en juin 2006. Les représentants de dix (10) pays participants à ces ateliers, ont convenu de s'entraider par la diffusion des connaissances, la collaboration et l'établissement de réseaux.

A cette fin, ils ont créé la Communauté africaine des praticiens sur la gestion axée sur les résultats de développement (AfCoP/MfDR), lancée en février 2007 au Vietnam à l'occasion de la troisième table ronde internationale sur la GRD.

L'AfCop a tenu sa première réunion annuelle en décembre 2007 à Jinja en Ouganda. A cette occasion, une charte déclinant la vision, les missions et les principes d'action a été définie, avec l'appui de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement, de l'ACDI et d'autres partenaires au développement. Un plan de travail sur deux (2) ans, un cadre de mesure des résultats et un code d'intégrité ont été également élaborés et adoptés pour guider les actions à

entreprendre. La deuxième réunion tenue en octobre 2008 à Port Louis en Ile Maurice, a permis de faire un bilan d'étape, de mesurer les progrès de définir des perspectives. Le Sénégal a pris part à ces deux importantes rencontres, à travers un représentant de la Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté (CSPLP) et un représentant du Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG).

Aujourd'hui, l'AfCop compte plus de 370 membres venant de 32 pays africains. Il s'agit de praticiens sur la GRD qui travaillent pour le compte de gouvernements africains, de la société civile ou à titre d'experts indépendants.

La communauté a pour mandat :

- de mettre en relation un réseau de praticiens sur la GRD, de décideurs et de chercheurs de l'Afrique et le réseau mondial de praticiens de la GRD en pleine expansion en Asie, en Amérique Latine et ailleurs ;
- de diffuser de multiples leçons et principes communs, susceptibles d'éclairer et d'orienter la mise en œuvre de la GRD.

A ce titre, l'AfCop aide les pays partenaires tant anglophones que francophones de l'Afrique, à étayer leurs capacités sur le plan de la gestion axée sur les résultats. Elle a inscrit, dans son plan de travail, l'appui à la création de communautés nationales de praticiens. De telles communautés ont déjà vu le jour au Niger, à Maurice et au Zimbabwe.

Dans cette perspective, un comité d'initiative a décidé d'organiser un atelier pour la mise en place d'une communauté nationale au Sénégal, sous le haut patronage du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, avec l'appui de la Banque Africaine de Développement (BAD), partenaire stratégique de l'AfCop/MfDR.

II. OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'atelier vise, de façon générale, à mettre en place une communauté nationale de praticiens de la gestion axée sur les résultats de développement (SenCoP/MfDR).

De façon spécifique, il s'agit de :

- sensibiliser et informer les différents acteurs concernés sur les enjeux et les défis de la gestion axée sur les résultats de développement (GRD) ;
- présenter l'AfCoP/MfDR
- partager une expérience sénégalaise en matière de GRD ;
- mobiliser les praticiens de la GRD, les décideurs, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les acteurs des organisations de la société civile ;
- adopter la charte de SenCop/GRD ;
- mettre en place les organes de pilotage de SenCoP/GRD.

III. LE PULIC CIBLE

Environ 100 personnes participeront à l'atelier : praticiens, décideurs, chercheurs, formateurs et représentants des acteurs non étatiques. Ils proviendront de l'Administration centrale (Ministère de l'Economie et des Finances et des ministères techniques), des projets et programmes de développement, des collectivités locales, des universités, des instituts de formation, des

organisations de la société civile, du Parlement, des organes de contrôle, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers.

Seront invités, entre autres, des participants provenant : du Secrétariat général de la Présidence de la République (SGPR), du Secrétariat Général du Gouvernement (SGG), de la Délégation à la réforme de l'Etat et à l'assistance technique (DREAT), de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), de la Direction de la dette et des investissements (DDI), de la Cellule de suivi du programme de lutte contre la pauvreté (CSPLP/MEF), de la Cellule d'appui aux projets/programmes (CAP/MEF), de la Direction de la coopération économique et financière (DCEF/MEF), du Projet de Coordination des Réformes Budgétaires et Financières (PCRBF), du Projet de Renforcement des Capacités de Responsabilité Financière (PRECAREF), de la Direction de la Planification Nationale, du Centre d'études et d'analyse des politiques de développement (CEPOD), du Programme national de bonne gouvernance (PNBG), du Programme national de développement local (PNDL), du Projet de Lutte contre la Pauvreté (Ministère chargé de la Famille), du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF), du Programme National de Développement Sanitaire (PNDS), du Programme Sectoriel Justice, du Programme de Soutien à l'Agriculture et aux Organisations de Producteurs (PSAOP), de la Commission des finances de l'Assemblée nationale, de la Cour des comptes, de l'Inspection Générale d'Etat, de la Direction des collectivités locales, de la Direction de la coopération décentralisée, de la Direction du développement communautaire et d'autres ministères (directions ou unités de suivi-évaluation existantes).

Seront également invités : l'Union des Associations des Elus Locaux (UAEL), le CONGAD, la Plateforme des acteurs non étatiques (ANE) sénégalais, le Forum Civil, le Réseau Sénégalais de l'Evaluation (SENVAL), l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA), la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG), le Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG).

S'agissant des Partenaires techniques et financiers basés au Sénégal, ils seront les invités d'honneur provenant : de la Banque Mondiale, de la BAD, du PNUD, de l'UNFPA, de l'UNICEF, du FIDA, de l'ACDI, de l'Union Européenne, de l'USAID, de la GTZ, de la France et des Pays Bas.

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances ou le Ministre Délégué chargé du Budget ou son représentant présidera la cérémonie d'ouverture. Le Délégué à la Réforme de l'Etat et à l'Assistance Technique est également choisi pour présider la cérémonie de clôture.

Un expert de la BAD est invité à faire une présentation générale sur la GRD, pour informer et sensibiliser le public sur les enjeux et les défis de la GRD, liés au nouveau paradigme du développement.

IV. COMPOSITION ET MISSION DU COMITE D'INITIATIVE

Il est composé des représentants des structures suivantes : la Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté (CSPLP/MEF), le Projet de Renforcement des Capacités de Bonne Gouvernance (PRECABG), la Cellule d'Appui à la mise en œuvre des projets et programmes (CAP), le Projet de Coordination des Réformes budgétaires et Financière (PCRBF), la Délégation

à la Réforme de l'Etat et à l'Assistance Technique (DREAT), le Centre d'Etudes et d'Analyse des Politiques de Développement (CEPOD), la Plateforme des acteurs non étatiques, le Parlement, la BAD et la Banque Mondiale.

Le Comité est présidé par le Coordonnateur du CSPLP et le Coordonnateur du PRECABG en assure le Secrétariat Permanent.

Sa mission est de :

- partager et valider les termes de référence ;
- élaborer le projet de charte et autres documents de travail de l'atelier ;
- lancer les invitations ;
- faire confectionner les supports de communication ;
- informer et sensibiliser les autorités et les partenaires techniques et financiers sur l'importance de la communauté à mettre en place ;
- assurer le bon déroulement de l'atelier ;
- élaborer le rapport final.